

## Novartex (Vivarte) : succès de la renégociation de la dette

Novartex (Vivarte) annonce avoir obtenu l'accord unanime de ses créanciers permettant la restructuration de la dette de l'entreprise. Il sera prochainement soumis aux partenaires sociaux pour consultation. Le closing de l'opération est prévu à la mi-mai 2017.

Cet accord prévoit l'abandon de 846 millions d'euros de dettes, ce qui ramène ainsi la dette globale à 572 millions d'euros dont la maturité est étendue de deux ans, soit jusqu'en 2021.

Avec cet accord, les actionnaires poursuivent l'effort financier exceptionnel réalisé en juillet 2014 avec l'effacement de 2 milliards d'euros de dettes et l'injection de 500 millions d'euros de liquidités, réaffirmant ainsi leur confiance dans l'avenir de l'entreprise, des enseignes et des salariés. « *Dans le contexte de marché du textile et de l'habillement très difficile, le sens de la responsabilité et l'engagement pérenne des actionnaires dont ils font preuve aujourd'hui encore est et sera un atout décisif dans la relance de Vivarte* » affirme Patrick Puy, Président de Novartex (Vivarte).

En moins de trois ans, les actionnaires ont ainsi effacé 2,840 milliards d'euros de dettes, permettant ainsi d'**assainir la situation économique de l'entreprise**, de **lui donner de nouvelles perspectives**, et de **pouvoir engager le plan de relance** présenté en janvier 2017 par Patrick Puy.

Par ailleurs, cet accord prévoit que les cessions envisagées par l'entreprise financent à hauteur de 95 millions d'euros les futurs investissements des enseignes.

Enfin, cet accord s'accompagne du renouvellement de la Gouvernance de l'entreprise, initié le 9 mars 2017, avec la nomination de Denis Terrien, dirigeant d'entreprises, spécialiste des secteurs de la distribution et du commerce, en qualité de Président non-exécutif de Novartex (Vivarte).

---

### A propos de Vivarte

*Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux acteurs français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure, et de la maroquinerie avec 16 marques de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros en 2016, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de trois grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : les enseignes de périphérie avec La Halle et Besson, les enseignes de chaussures de centre-ville avec Minelli, San Marina et CosmoParis, et le prêt-à-porter de centre-ville avec Caroll.*

---

### Contacts media

Laure Frugier – 01 44 72 35 98 | [l.frugier@vivarte.fr](mailto:l.frugier@vivarte.fr) | Aymeric Granet – 06 81 54 33 29 – [aymeric.granet@vae-solis.com](mailto:aymeric.granet@vae-solis.com)